

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

MUNICIPAL
ARRONDISSEMENT

CANTON
Albi-Sud

Nombre de conseillers

En exercice 12

Présents 9

Votants 9

Commune de SALIÈS
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL**

du 5 mars 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le 5 mars

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le

ID : 081-218102747-20240305-CM05032024_7-DE

S²LO

Le Conseil Municipal de la commune de SALIÈS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, **après convocation légale du 22 février 2024**, sous la présidence de **Jean-François ROCHEDREUX**, le **Maire**.

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX, Jacky MIQUEL, Valérie JACQUET, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON, David FERRÉ, Florence CABROL, Raymond CHAPPERT, Bernard TOMINET.

Excusés : Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES, et Florence VOGEL

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
ASSOCIATION MUNICIPALE « BIBLIOTHÈQUE ATOUT LIRE »
BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2024**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

Vu les rapports moral et financier de l'association « Atout Lire » ;

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

ACCEPTE de verser à l'Association municipale ci-après dénommée : « Bibliothèque Atout Lire », une subvention exceptionnelle d'un montant de **845,00 € (huit cent quarante-cinq euros)** à raison de 1,00 € / habitant pour l'exercice 2024 (845 habitants – population légale au 1^{er} janvier 2021 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024) ;

PRECISE que les crédits nécessaires au versement de cette subvention sont inscrits au Budget Primitif Communal 2024, à l'article 65748 (section de fonctionnement).

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 5 mars 2024.

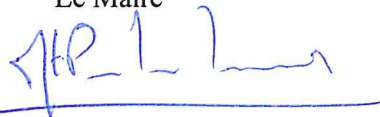
Le secrétaire de séance



Jacky MIQUEL



Le Maire



Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le **11 MARS 2024**